

Formations 2020

Gestion des ressources humaines

Conduite des politiques publiques

Pilotage et gestion
de l'action sociale et médico-sociale



Sommaire

Gestion des ressources humaines	3
Les tableaux de bord de la fonction RH	3
Piloter la masse salariale	3
Autres formations en GRH publique (intra)	3
Accompagnement en GRH publique	3
Conduite des politiques et interventions publiques	4
Évaluer une politique culturelle territoriale.....	4
Évaluer une politique sportive territoriale.....	4
Réussir les prévisions d'effectifs scolaires.....	4
Évaluer les interventions sociales	4
Piloter l'activité d'une unité territoriale d'action sociale	5
Évaluer les dispositifs et interventions pour la protection de l'enfance	5
Accompagnement des allocataires du RSA et mise en œuvre du Plan Pauvreté : stratégies et moyens	5
Évaluer les dispositifs et actions d'insertion	5
Gestion et contrôle des établissements et services sociaux ou médico-sociaux	6
Comprendre les comptes et budgets des ESSMS	6
ESSMS : établir un diagnostic économique et financier	6
ESSMS : analyser les ERRD et rapports d'activité	6
ESSMS : la programmation et le financement des investissements	6
ESSMS : autorisation et tarification des frais de siège	7
ESSMS : clôture de l'exercice et préparation des documents de synthèse.....	7
ESSMS : le contrôle du fonctionnement par l'administration	7
ESSMS : accompagner le retour à l'équilibre financier	7
ESSMS : développer un dispositif de contrôle interne	8
EHPAD : financement et contrôle de gestion.....	8
EHPAD : préparer l'EPRD 2020	8
EHPAD : préparer un CPOM	8
EHPAD : préparer l'ERRD et le rapport d'activité	9
Établissements et services "Handicap" : préparer l'EPRD 2020	9
Établissements et services "Handicap" : préparer l'ERRD et le rapport d'activité	9
Établissements et services "Handicap" : préparer un CPOM	9
Établissements et services "Handicap" : financement et contractualisation.....	10
Services d'aide ou de soins à domicile : réforme du financement et contractualisation	10
Établissements et services "Enfance-Jeunesse" : financement et contractualisation	10
Services de protection des majeurs et des familles : financement, contrôle de gestion, contractualisation.....	10
Établissements d'Accueil-Hébergement-Insertion : financement et contractualisation	11
Autres interventions sur la gestion des ESSMS (actions " intra")	11
FICHE D'INSCRIPTION	12

Gestion des ressources humaines

Les tableaux de bord de la fonction RH

Organisations concernées	Toutes organisations publiques
Principales fonctions concernées	Directeurs et cadres de la fonction ressources humaines
Date(s)	6 - 7 février 2020 15 - 16 octobre 2020

Piloter la masse salariale

Organisations concernées	Toutes organisations publiques
Principales fonctions concernées	Directeurs et cadres de la fonction ressources humaines Agents responsables de la gestion de la masse salariale
Date(s)	20 - 21 janvier 2020 17 - 18 septembre 2020

Autres formations en GRH publique (intra)

- Analyser et maîtriser l'absentéisme
- La conduite des entretiens annuels d'évaluation (formation des responsables hiérarchiques)
- Les règles statutaires régissant la FPT et la FPH (exemple : l'exercice du pouvoir disciplinaire)
- Le règlement intérieur d'une collectivité ou d'un établissement

Accompagnement en GRH publique

- Conception et pilotage du dispositif d'évaluation des personnels (formation des DRH)
- Audit de la masse salariale
- Audit de l'absentéisme

Conduite des politiques publiques

Évaluer une politique culturelle territoriale

Organisations concernées

Toutes collectivités territoriales et EPCI

Principales fonctions concernées

Directeurs et cadres des services culturels et responsables de l'évaluation
Élus en charge de la politique culturelle

Date(s)

4 juin 2020

27 novembre 2020

Évaluer une politique sportive territoriale

Organisations concernées

Toutes collectivités territoriales et EPCI

Principales fonctions concernées

Directeurs et cadres des services des sports et responsables de l'évaluation
Élus en charge de la politique sportive

Date(s)

5 juin 2020

26 novembre 2020

Réussir les prévisions d'effectifs scolaires

Organisations concernées

Villes
Services d'inspection académique

Principales fonctions concernées

Responsables des affaires scolaires
Responsables de la programmation des équipements scolaires

Date(s)

19 et 20 mars 2020

Évaluer les interventions sociales

Organisations concernées

Départements et Métropoles
CCAS
Caisses d'allocations familiales et Caisses de MSA

Principales fonctions concernées

Cadres des services et unités en charge de l'action sociale de terrain

Date(s)

19 - 20 mars 2020

19 - 20 octobre 2020

Conduite des politiques publiques

Piloter l'activité d'une unité territoriale d'action sociale

Organisations concernées

Départements et Métropoles

Principales fonctions concernées

Directeurs de l'action sociale
Directeurs et cadres des unités territoriales

Date(s)

11 et 12 juin 2020

Évaluer les dispositifs et interventions pour la protection de l'enfance

Organisations concernées

Départements et Métropoles

Principales fonctions concernées

Directeurs et cadres des services de la protection de l'enfance
Directeurs et cadres des unités territoriales

Date(s)

2 - 3 avril 2020

16 - 17 novembre 2020

Accompagnement des allocataires du RSA et mise en œuvre du Plan Pauvreté : stratégies et moyens

Organisations concernées

Départements et Métropoles

Principales fonctions concernées

Directeurs et cadres chargés du pilotage du RSA
Directeurs et cadres des unités territoriales

Date(s)

23 et 24 janvier 2020

Évaluer les dispositifs et actions d'insertion

Organisations concernées

Départements et Métropoles
Autres organisations participant à la mise en œuvre des politiques d'insertion

Principales fonctions concernées

Directeurs et cadres des services chargés de l'insertion
Directeurs et cadres des unités territoriales

Date(s)

30 - 31 mars 2020

12 - 13 novembre 2020

Gestion des ESSMS

Comprendre les comptes et budgets des ESSMS

Organisations concernées	EHPAD Autorités de contrôle et de tarification (Départements, ARS)
Principales fonctions concernées	Directeurs et responsables financiers et comptables des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	7-8 décembre 2020

ESSMS : établir un diagnostic économique et financier

Organisations concernées	Tous ESSMS Autorités de contrôle et de tarification (Départements, ARS, services de l'État)
Principales fonctions concernées	Directeurs et responsables financiers et comptables des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	16 - 17 mars 2020 27 - 28 mai 2020 26 - 27 novembre 2020

ESSMS : analyser les ERRD et rapports d'activité

Organisations concernées	Autorités de contrôle et de tarification (Départements, ARS, services de l'État)
Principales fonctions concernées	Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	29 - 30 septembre 2020

ESSMS : la programmation et le financement des investissements

Organisations concernées	Organismes gestionnaires d'ESSMS Autorités de contrôle et de tarification (Départements, ARS, services de l'État)
Principales fonctions concernées	Responsables financiers et comptables des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	8 - 9 juin 2020 3 - 4 décembre 2020

Gestion des ESSMS

ESSMS : autorisation et tarification des frais de siège

Organisations concernées Organismes de droit privé gestionnaires d'ESSMS
Autorités de contrôle et de tarification (Départements, ARS, services de l'État)

Principales fonctions concernées Responsables financiers et comptables des organismes gestionnaires
Cadres et agents des services de tarification-contrôle

Date(s) 12 - 13 octobre 2020

ESSMS : clôture de l'exercice et préparation des documents de synthèse

Organisations concernées Organismes gestionnaires d'ESSMS

Principales fonctions concernées Responsables financiers, comptables des organismes gestionnaires

Date(s) 1 - 2 décembre 2020

ESSMS : le contrôle du fonctionnement par l'administration

Organisations concernées Autorités de contrôle et de tarification (Départements, ARS, services de l'État)

Principales fonctions concernées Cadres et agents des services de tarification-contrôle

Date(s) 11 - 12 juin 2020

ESSMS : accompagner le retour à l'équilibre financier

Organisations concernées Autorités de contrôle et de tarification

Principales fonctions concernées Responsables financiers, comptables des organismes gestionnaires
Cadres et agents des services de tarification-contrôle

Date(s) 1 - 2 octobre 2020

Gestion des ESSMS

ESSMS : développer un dispositif de contrôle interne

Organisations concernées	Organismes gestionnaires, ESSMS publics ou privés
Principales fonctions concernées	Directeurs et cadres des organismes gestionnaires et ESSMS
Date(s)	2 ^{ème} semestre 2020 (à définir)

EHPAD : financement et contrôle de gestion

Organisations concernées	Organismes gestionnaires d'EHPAD Autorités de contrôle et de tarification (Départements, ARS)
Principales fonctions concernées	Responsables financiers et comptables des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	27 - 28 janvier 2020 22 - 23 septembre 2020

EHPAD : préparer l'EPRD 2020

Organisations concernées	Organismes gestionnaires d'EHPAD Autorités de contrôle et de tarification (Départements, ARS)
Principales fonctions concernées	Directeurs et cadres des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	9 - 10 mars 2020 2 - 3 avril 2020

EHPAD : préparer un CPOM

Organisations concernées	Organismes gestionnaires d'EHPAD Autorités de contrôle et de tarification (Départements, ARS)
Principales fonctions concernées	Directeurs et cadres des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	29 - 30 janvier 2020 24 - 25 septembre 2020

Gestion des ESSMS

EHPAD : préparer l'ERRD et le rapport d'activité

Organisations concernées	Organismes gestionnaires d'EHPAD
Principales fonctions concernées	Directeurs, responsables financiers et comptables des organismes gestionnaires
Date(s)	3 - 4 février 2020 11 - 12 mars 2020

Établissements et services "Handicap" : préparer l'EPRD 2020

Organisations concernées	Organismes publics ou privés gestionnaires de structures "Handicap" Autorités de régulation (ARS, Départements)
Principales fonctions concernées	Directeurs, responsables financiers et comptables des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	23-24 mars 2020

Établissements et services "Handicap" : préparer l'ERRD et le rapport d'activité

Organisations concernées	Organismes publics ou privés gestionnaires de structures "Handicap"
Principales fonctions concernées	Directeurs, responsables financiers et comptables
Date(s)	25 - 26 mars 2020

Établissements et services "Handicap" : préparer un CPOM

Organisations concernées	Organismes publics ou privés gestionnaires de structures "Handicap" Autorités de contrôle et de tarification (ARS, Départements)
Principales fonctions concernées	Directeurs et cadres des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	11 - 12 mai 2020

Gestion des ESSMS

Établissements et services "Handicap" : financement et contractualisation

Organisations concernées	Organismes publics ou privés gestionnaires de structures "Handicap" Autorités de contrôle et de tarification (ARS, Départements)
Principales fonctions concernées	Directeurs, responsables financiers et comptables Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	6 - 7 octobre 2020

Services d'aide ou de soins à domicile : réforme du financement et contractualisation

Organisations concernées	SAAD, SPASAD Autorités de contrôle et de tarification (Départements, ARS)
Principales fonctions concernées	Directeurs et responsables financiers des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	5 - 6 février 2020 8 - 9 octobre 2020

Établissements et services "Enfance-Jeunesse" : financement et contractualisation

Organisations concernées	Organismes gestionnaires d'établissements et services Autorités de contrôle et de tarification (Départements, PJJ)
Principales fonctions concernées	Directeurs et responsables financiers des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	15 - 16 octobre 2020

Services de protection des majeurs et des familles : financement, contrôle de gestion, contractualisation

Organisations concernées	Organismes gestionnaires de services MJPM ou DPF Autorités de contrôle et de tarification (services de l'État)
Principales fonctions concernées	Directeurs, responsables financiers et comptables des organismes gestionnaires Cadres et agents des services de tarification-contrôle
Date(s)	18 - 19 novembre 2020

Gestion des ESSMS

Établissements d'Accueil-Hébergement-Insertion : financement et contractualisation

Organisations
concernées

Organismes gestionnaires de services "AHI" (CHRS, CADA, ...)
Autorités de contrôle et de tarification (services de l'État)

Principales fonctions
concernées

Directeurs, responsables financiers et comptables des organismes gestionnaires
Cadres et agents des services de tarification-contrôle

Date(s)

23 et 24 Janvier 2020

Autres interventions sur la gestion des ESSMS (actions " intra")

La gestion des autorisations et appels à projets

Le projet d'établissement ou de service

La coopération conventionnelle (GCSMS, autres modes de coopération)

Le contentieux de la tarification

La TVA et la possibilité d'option pour la TVA

Les conventions collectives des ESSMS de droit privé

FICHE D'INSCRIPTION

☎ **réserve**tion téléphonique : 0155 748 300
 @ **e-mail** : ipp@ipp.fr
 ✉ **courrier postal** : 39 rue du Ranelagh - 75016 PARIS

IPP Formation

Institut de la Performance Publique

Tarif, horaires et modalités pratiques

Le prix par participant (exonéré de TVA) est de :
 - 725 Euros pour un séminaire d'une journée,
 - 1125 Euros pour un séminaire de 2 jours,
 - 1525 Euros pour un séminaire de 3 jours.
 Le prix inclut les déjeuners et collations.

Les formations de 2 ou 3 jours commencent à 9h30 le premier jour et à 9h00 les jours suivants. Elles se terminent à 17h00 le dernier jour et à 17h30 les jours précédents.
 Les formations d'une journée commencent à 9h15 et se terminent à 17h15.

Modalités et conditions d'inscription

Définition de l'organisme-client, intervention éventuelle d'un tiers : L'organisme-client est la personne morale (collectivité, administration, association, établissement public, société, ...) qui inscrit un ou plusieurs membres de son personnel à la session de formation. L'intervention éventuelle d'un tiers (organisme collecteur agréé ou autre) dans le paiement de la prestation n'emporte aucune modification des conditions d'inscription et ne délie en aucun cas l'organisme-client de son obligation de paiement complet des factures émises et de leurs éventuels intérêts de retard.

Réservation sans frais : Une réservation non-contractuelle peut être effectuée par téléphone ou par e-mail. L'Institut maintiendra dans ce cas la réservation pendant un maximum de huit jours jusqu'à régularisation de la demande d'inscription.

Demande d'inscription et lettre de confirmation : La demande d'inscription, valant commande ferme, est constituée par l'envoi (par e-mail ou courrier postal) de la présente fiche d'inscription signée par un représentant de l'organisme-client. L'Institut envoie alors une lettre de confirmation valant convention de formation simplifiée à l'adresse électronique mentionnée par l'organisme-client dans sa demande d'inscription.

Lieux des sessions, convocation des participants : Les sessions se tiennent en "intra-muros" (et non en banlieue) dans un lieu facilement accessible par transport en commun. La lettre de convocation précisant l'adresse du lieu de la formation et l'accès par transports en commun est envoyée à chaque participant à l'adresse électronique communiquée lors de l'inscription, environ trente jours avant la tenue de la session.

Facturation et paiement : La facture est adressée par courriel sous forme de fichier "pdf". La facturation est effectuée à la confirmation d'inscription pour les organismes de droit privé ou "après service fait" pour les organismes soumis aux règles de la comptabilité publique, étant précisé que la réalité du service fait résulte dans tous les cas de la tenue effective de la session ayant fait l'objet d'une demande d'inscription enregistrée. Les délais de paiement et les frais et intérêts dus en cas de paiement tardif sont ceux fixés par la loi et les règlements français.

Remplacements, annulations : Si un participant inscrit est indisponible, l'organisme-client peut le faire remplacer sans frais par un autre membre de son personnel, à condition d'en informer l'Institut. Toute annulation doit être notifiée à l'Institut au moins trois semaines avant le début de la session, un forfait de 75 Euros représentatif des frais de gestion du dossier étant alors facturé. Aucune demande d'annulation ne sera acceptée moins de trois semaines avant le début de la session : les frais d'inscription seront dus en totalité en cas d'annulation tardive ou d'absence d'un participant régulièrement inscrit.

Attestation : Une attestation individuelle de stage (ou attestation de service fait en cas d'annulation tardive ou d'absence d'un participant) est adressée par courriel aux participants et au gestionnaire de la formation continue après la tenue de la session.

Organisme-client

Dénomination et adresse postale			
Service et/ou nom du responsable de la gestion de l'inscription			
Adresse e-mail		Tél.	

Session de formation

Intitulé	Date(s)	Durée	Prix/part.
		jours	€

Participant(s) à inscrire

Titre (M., Mme, Mlle), Prénom et Nom	Fonction	Adresse e-mail pour convocation

Montant total des frais d'inscription = nombre d'inscrits (___) * prix par participant (_____) = _____ €

Fait à
 le
 (cachet de l'organisme
 et signature de la personne autorisée)